

Convention d'inscription et d'utilisation des données relatives à la taxe scolaire du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR

Notaire <input type="checkbox"/>	Avocat <input type="checkbox"/>	Institution financière <input type="checkbox"/>	Autre (préciser)
Corporation professionnelle			No de membre
Nom		Prénom	
Compagnie (raison sociale) à facturer			
Adresse d'affaires			
Téléphone ()	Télécopieur ()	Courriel	

Pour accéder au service de consultation et de confirmation des données de la taxe scolaire du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, l'utilisateur doit déclarer avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente convention.

CONDITIONS

FRAIS

L'utilisateur s'engage à payer au Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin les frais suivants :

- a) la somme de 10 \$, plus les taxes applicables, pour chaque consultation des données et/ou obtention d'un relevé par Internet;
- b) la somme de 15 \$, plus les taxes applicables, pour l'obtention d'une confirmation de solde par télécopieur.

L'utilisateur sera facturé mensuellement pour l'ensemble des frais et il s'engage à acquitter le compte dans un délai ne dépassant pas trente (30) jours.

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin se réserve le droit de majorer les frais exigibles moyennant un avis de trente (30) jours.

CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION DE L'INFORMATION

L'utilisateur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concerné ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

EXACTITUDES DES DONNÉES TRANSMISES

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin déclare que l'information apparaissant sur le site reflète l'état de la situation d'un compte de taxes au moment de sa demande, sous réserve des mises à jour et de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte, notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site, la version officielle a préséance.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin ne peut être tenue responsable envers l'utilisateur ou un tiers des dommages directs ou indirects résultant directement ou indirectement de l'utilisation, de la compilation, de l'interprétation de toute donnée, de la transmission et de la livraison des données ou de la performance du site ou encore du contenu disponible évoqué sur celui-ci.

RETRAIT DU DROIT D'ACCÈS

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin se réserve le droit de retirer l'autorisation d'accès accordée à un utilisateur sans préavis ni mise en demeure notamment dans le cas de non-respect des conditions ou autres motifs jugés suffisants.

MOT DE PASSE

Le détenteur du mot de passe est responsable de toutes activités attribuables à ce mot de passe.

PRIORITÉ INTELLECTUELLE

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin est propriétaire des données transmises. L'utilisateur reconnaît qu'un droit d'utilisation limité lui est accordé. L'utilisateur reconnaît que l'information transmise ne l'est que dans le but prévu à la présente convention. L'utilisateur s'engage à respecter les droits découlant de la propriété intellectuelle.

CHANGEMENT

L'utilisateur s'engage à aviser le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin de tout changement dans les renseignements fournis à la partie *Identification de l'utilisateur* de la présente convention.

LOIS APPLICABLES

Les parties reconnaissent que la présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure doit être intentée dans le district judiciaire de Beauce.

SIGNATURE

Signé à _____, province de Québec, le _____, 20____.

Signature

Nom en lettres moulées

Prière de retourner cette convention dûment signée à l'adresse courriel suivante :

taxe.scolaire@cssbe.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi la télécopier au (418) 226-2482.

Veillez faire parvenir l'original de la présente convention par la poste, à l'adresse suivante :

Service des finances – secteur de la taxe scolaire
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
1925, 118^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7